

# Narbonne. Du sursis pour Elite

## Économie

Le 27 avril, c'est la date retenue pour le tribunal de commerce de Narbonne pour décider, enfin, du sort d'Elite Premier, holding où figurait la Ségéda et la SARL des Bastides d'Albret avant leur liquidation judiciaire. Hier, ce même tribunal a décidé de la liquidation judiciaire de la résidence des Arts (Vitry sur Seine) également propriété de Elite Premier mais a laissé en sursis, jusqu'au 6 avril, la résidence des Matins de Sancy.

Elite Premier semble ainsi voué à une mort lente mais certaine avant l'été alors que le Domaine d'Albret, sa résidence et son golf à Barbaste, sont fermés depuis près d'un mois à la suite de la décision judiciaire. Comme annoncé dans la Dépêche du Midi, des repreneurs se sont dévoilés la semaine passée. Parmi eux, Stéphane Vanucci, propriétaire du centre équestre Lou Chibaou à Barbaste. Ce dernier estimait vendredi que le temps pressait avant le début des réservations de fin de printemps et d'été. Le tribunal de commerce pourrait recevoir d'autres offres dans les prochains jours.